



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Jacques Tanguay	Maire suppléant
Monsieur Francois Mckinnon	Conseiller
Madame Marie-Claude Vigneault	Conseillère
Monsieur Simon Landry	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Alain Landry	Conseiller

EST ABSENT :

Monsieur André Barrette	Maire
-------------------------	-------

Sont également présents : *Léonard Landry, directeur général,
et Tanya Déraps, secrétaire-trésorière, adjointe.*

1. **Moment de réflexion**
2. **Constat du quorum et ouverture de la séance**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - a) Procès-verbal de la séance régulière du 02 décembre 2019
 - b) Procès-verbal de la séance extraordinaire du 05 décembre 2019
5. **Administration**
 - a) Taxation 2020+adoption règlement 2019-12-001 / Résolution
 - b) Rapport concernant l'application gestion contractuelle
 - c) TECQ 2014-2018 / Résolution
 - d) Aéroport – service de garde / Résolution
 - e) Transfert de fonds – factures TECQ 2014-2018 / Résolution
 - f) Soumission Plomberie Conrad Martel / Info
 - g) Candidats (es) élection partielle 15-12-2019 DGE
 - h) Terrain lot 160 – Douces heures de l'âge / Info
 - i) Liste des contrats octroyés en 2019
 - j) Mini équipement du Havre / Résolution
 - k) Programmes PAFIRS – EBI (patinoire) / Info
6. **Ressources financières**
 - a) Aucun sujet



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

7. Ressources humaines

- a) Poste à la direction générale

8. Services au citoyen(ne)

- a) Aucun sujet

9. Milieu culturel

- a) Demande d'appui de la Maison St-Dilon

10. Développement économique

- a) Aucun sujet

11. Ressources matérielles et immobilières

- a) Lumière de la patinoire

12. Réseau routier et transport

- a) Aucun sujet

13. Urbanisme et aménagement du territoire

- a) Aucun sujet

14. Sécurité publique

- a) Aucun sujet

15. Affaires nouvelles

- a) Retour – réunion Copacte
- b) Dossier Pointe-Parent / Info
- c) Relation avec Hydro-Québec / Info

16. Comptes à payer

- a) Comptes à payer municipalité / **Résolution**
- b) Comptes à payer aéroport / **Résolution**

17. Comptes payés

- a) Récapitulatif des opérations monétaires / **Info**
- b) Chèques conciliés / **Info**

18. Balance de vérification

19. Correspondance



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

20. Période de questions

21. Clôture de la séance

1. Moment de réflexion

Le moment de réflexion est fait par Jacques Tanguay. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

2. Constat du quorum et ouverture de la séance ordinaire

Après constat du quorum, la session est ouverte à 19h01.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Claude Vigneault, appuyé par Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-001

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

4. Adoption des procès-verbaux suivants :

a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 décembre 2019

Il est proposé par Alain Landry, appuyé par Simon Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-002

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 02 décembre 2019.

b) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 05 décembre 2019

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Marie-Claude Vigneault et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-003

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 05 décembre 2019.

5. Administration

a) Taxation 2020 + adoption règlement 2019-12-001 / Résolution

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Marie-Claude Vigneault, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-004

QUE le projet de règlement no : 2019-12-02-002, soit adopté et que le conseil ordonne et statue par le règlement ce qui suit :

Taxation 2020

ARTICLE 1

Le présent règlement abroge le règlement no : 2018-12-04-001.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

ARTICLE 2

Le taux de la taxe foncière général est fixé à 1.36\$ du 100.00\$ d'évaluation, pour l'an 2020.

ARTICLE 3

Le conseil décrète une taxe pour les lots conformes ou non (terrains vacants avec ou sans services) et fixe le tarif à 1.36\$ du 100.00\$ d'évaluation, pour l'an 2020.

ARTICLE 4

- A)** « Commerce » signifie un bâtiment ou partie de bâtiment utilisé par une ou plusieurs personnes, comme magasin, boutique, atelier, lieu de réunion et tout autre établissement similaire fournissant des services, des produits, des marchandises ou tout autre objet ;
- B)** « Établissement » comprend un immeuble commercial, industriel ou public existant pour une fin quelconque ;
- C)** « Immeuble » désigne le terrain, les bâtiments et les améliorations ;
- D)** « Immeuble industriel » signifie un bâtiment ou une partie de bâtiment utilisé par une ou plusieurs personnes pour fabriquer ou transformer des produits ou des objets;
- E)** « Immeuble commercial » signifie un bâtiment, un local ou un ensemble de locaux utilisés par une ou plusieurs personnes pour acheter, vendre ou échanger des produits ou objets pour offrir des services, et comprend un centre d'achat ;
- F)** « Logement » désigne toute pièce ou ensemble de pièces formant un bâtiment ou une partie de bâtiment, où une ou plusieurs personnes peuvent résider habituellement, et dont l'aménagement permet de fournir la nourriture, le gîte et le repos ; classe 05 Gîte.
- G)** « Lot conforme » signifie un fond de terre identifié et délimité sur un plan de cadastre fait et déposé conformément aux exigences du Code Civil et respectant les dimensions minimales des lots desservis par les services d'aqueduc établis par le règlement de lotissement de la municipalité de Natashquan ;
- H)** « Lot conforme où le service d'aqueduc et de vidange est offert » signifie la même chose que le point « G » mais n'utilise pas l'eau ou les vidanges mais a la possibilité parce que le service est offert ce lot ;
- I)** « Propriétaire » désigne en plus du propriétaire, l'occupant, l'usager, le locataire ou tout autre possesseur, l'un excluant tous les autres ;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

- J)** « Résidence » signifie tout immeuble, logement ou plus généralement tout lieu d'habitation servant uniquement à titre de domicile et comprend les immeubles unis familiaux ou multifamiliaux.

ARTICLE 5

Le conseil fixe le tarif d'aqueduc comme suit :

- a)** logement
418.90\$ / année
- b)** chalet
264.87\$ / année
- c)** commerce et établissement
556.45\$ / année
- d)** lot conforme avec service offert
418.90\$ / année
- e)** hôtel, motel, auberge, petit hôtel
538.60\$ / année
et un montant de
12.52\$ / chambre / année
- f)** restaurant, bistro
550.75\$ / année
et un montant de
1.30\$ / siège / année
- g)** camping
556.45\$ / année
et un montant de
12.52\$ / site avec service / année
- h)** gîte
95.98\$ / année
et un montant de
16.32\$ / chambre / année

(en supplément des taxes reliées à la résidence ou au logement)

****** Les OBNL à faible utilisation seront taxés comme résidentiel soit 418.90\$ / année



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

ARTICLE 6

Le conseil fixe le tarif des vidanges comme suit :

- a)** logement
216.58\$ / année
- b)** chalet
216.58\$ / année
- c)** commerce, station de service et établissement
556.45\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent
- d)** hôtel, motel, auberge, petit hôtel
502.65\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent
- e)** garage
365.11\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent
- f)** restaurant, bistro
365.11\$ / année
et un montant de
25.89\$ / nombre de place
- g)** camping
502.65\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent
- h)** établissement, bureau communautaire
357.43\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent
- i)** dispensaire, clinique
357.43\$ / année
et un montant de
130.38\$ / nombre équivalent



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

- j)** gîte
94.08\$ / année
et un montant de
12.82\$ / chambre / année
(en supplément des taxes reliées à la résidence ou au
logement)

****** Les OBNL à faible utilisation seront taxés comme résidentiel
soit 216.58\$ / année (bac résidentiel)

ARTICLE 7

Le conseil fixe le tarif pour les allées comme suit :

- b)** unité de logement, commerce, restaurant, bistro,
hébergement ou établissement
136.27\$ / année

ARTICLE 8

Le conseil fixe une taxe spéciale « Éclairage des rues »
appliquée comme suit :

- a)** unité de logement, commerce, restaurant, bistro,
hébergement, chalet établissement
130.15\$ / année

ARTICLE 9

Le conseil fixe le tarif pour prévention-incendie comme suit :

- a)** logement
19.48\$ / année
- b)** chalet
19.48\$ / année
- c)** commerce, garage et établissement
41.82\$ / année
- d)** hotel, motel, auberge et petit hotel
41.82\$ / année
- e)** restaurant et bistro
41.82\$ / année
- f)** camping et bureau accueil touristique
41.82\$ / année
- g)** établissement bureau communautaire
41.82\$ / année
- h)** gîte
41.82\$ / année

ARTICLE 10

Le conseil fixe le tarif pour les fosses septiques comme suit :

- a)** unité de logement
149.85\$ / année
- b)** commerce, restaurant, bistro, hébergement, chalet, et
établissement
153.59\$ / année



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

(plus facture de la MRC, s'il y a lieu)

ARTICLE 11

Le conseil fixe le tarif pour le recyclage comme suit :

- a) unité de logement, chalet
51.95\$ / année
- b) commerce, restaurant, bistro, hébergement, et
établissement
51.95\$ / année

ARTICLE 12

**Les taxes sont payables en 4 versements. Les dates
retenues pour les paiements sont le 05 mars 2020, le 04
juin 2020, le 02 septembre 2020 et le 05 novembre 2020.**

ARTICLE 13

Il est, par le présent règlement établi, que le taux d'intérêt pour
l'an 2020, sera de 10%.

Une pénalité est également exigée sur tous arrérages de taxes
à un taux de 0.5% par mois, jusqu'à concurrence de 5% par
année conformément à l'article 250.1 de la loi sur la Fiscalité
municipale.

ARTICLE 14

Autorisation de dépenses pour l'an 2020.

Rémunération des élus ;

Salaires des employés à temps plein et partiel ;

Les régimes de retraite et d'assurance collective des employés ;

Les services de la dette et autres frais du genre ;

Les factures payées par la petite caisse ;

Les dépenses incompressibles (téléphone, électricité, etc.)

ARTICLE 15

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de
la Loi.

AVIS DE MOTION LE : 02 déc. 2019

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT : 02 déc. 2019

RÈGLEMENT ADOPTÉ LE : 13 jan. 2020

ENTRÉE EN VIGUEUR LE : 13 jan. 2020



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

b) Rapport concernant l'application gestion contractuelle

Le maire suppléant, Jacques Tanguay, informe les membres du conseil du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'année 2019 qui n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière. Ce document est déposé et accepté par les membres du conseil.

c) TECQ 2014-2018 / Résolution

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018.

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Francois Mckinnon appuyé par Simon Landry et résolu

2020-005

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28.00 \$ par habitant par année, soit un total de 140.00 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014-2018 inclusivement)

La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

d) Aéroport – service de garde / Résolution

Il est proposé par Simon Landry appuyé par Alain P-Landry et résolu

2020-006

QUE soit accepté l'amendement aux contrats des employés de l'aéroport concernant la rémunération des fins de semaines de garde (stand-by) selon la formule proposée par la direction générale acceptée et autorisée par Transport Canada Programme; à compter de janvier 2020.

e) Transfert de fonds – factures TECQ 2014-2018 / Résolution

Il est proposé par Marie-Claude Vigneault appuyé par Renée Lapierre et résolu

2020-007

D'AUTORISER la demande de transfert de fonds de la marge de crédit Desjardins, dans le cadre du programme TECQ 2014-2018 au compte courant de la municipalité pour un montant de 12,688.67 \$ tel que décrit sur le document signé par le directeur-général.

Mini Équipement du Havre **2 613.96 \$**

Tetra-Tech Inc. **10 074.71 \$**

f) Soumission Plomberie Conrad Martel / Info

Le directeur général, Léonard Landry, informe les membres du conseil de la soumission reçu de plomberie Conrad



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

Martel et qu'elle sera révisée et déposée à une prochaine séance pour être autorisée.

g) Candidats (es) élection partielle 15-12-2019 DGE

Le directeur général, Léonard Landry, informe les membres du conseil des formulaires complétés et signés par les 2 candidats en nomination et envoyé au DGEQ en rapport avec les élections partielles et le scrutin tenu le 15 décembre 2019, le tout conforme aux exigences.

h) Terrain lot 160 – Douces Heures de l'âge / Info

Le directeur général, Léonard Landry informe les membres du conseil des corrections apportées à l'acte de vente du lot 160 aux Douces Heures de l'Age, le tout préparé par le notaire Clément Côté, afin de régulariser le dossier.

i) Liste des contrats octroyés en 2019

Liste des contrats accordés pour l'exercice 2019.

Nom	montant	description
-----	---------	-------------

Aquater eau	21,638.00 \$	Vérification de l'état et du rendement des quatre puits de captage d'eau potable, rapport hydrogéologique etc.
-------------	--------------	--

Cwa Allen entr.	26,933.00 \$	Diagnostic et rapport sur les instruments de distribution, remplacement de pièces et installation de pièces de distribution d'eau potable.
-----------------	--------------	--

Harnois prod. Pétroliers	26,050.00 \$	Achat produits pétroliers
--------------------------	--------------	---------------------------

Samson frères	255,776.00 \$	Forages de puits souterrains
---------------	---------------	------------------------------

Aquater eau	91,359.00 \$	Conception, supervision et coordination des travaux de forage et de pompage de deux puits. Rédaction du rapport hydrogéologique, dessin technique, suivi des travaux sur place, etc.
-------------	--------------	--

Cwa Allen entr.	38,988.00 \$	
-----------------	--------------	--



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

Travaux aux installations de distribution d'eau potable.

tetra tech Inc. 45,327.00 \$
services prof. & plans

Donné à Natashquan, le 14 janvier 2020.

j) Mini équipement du Havre / Résolution

Il est proposé par Marie-Claude Vigneault, appuyé par Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-008

QUE le conseil autorise la facture de mini équipement du Havre au montant de 2,613.96 \$ pour la location de la pelle mécanique dans le cadre des travaux effectués lors du forage des puits souterrains par la firme Samson Frères.

k) Programmes PAFIRS – EBI (patinoire) / Info

Le directeur général informe les membres du conseil des critères admissibles pour ce programme, les travaux d'infrastructure qui semblent cadrer pourraient être ceux de réfection de la patinoire. Une étude plus approfondie sera effectuée et un projet pourrait être préparé pour le dépôt au plus tard le 21 février 2020. La participation du programme est 66 2/3 du projet et pour la municipalité de 33 1/3.

6. Ressources financière

a) Aucun sujet

7. Ressources humaines

a) Poste à la direction générale

Il est proposé par Simon Landry, appuyé par Alain P-Landry et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-009

QUE le poste de directeur général soit affiché jusqu'au 14 février 2020, à 12h00. Les membres du conseil seront tous présents lors de la sélection du candidat (e) pour ce poste.

Les critères d'embauche feront partie de l'offre d'emploi.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

8. Services au citoyen(ne)

- a) **Aucun sujet**

9. Milieu culturel

- a) **Demande d'appui de la Maison St-Dilon**

CONSIDÉRANT QUE le village de Natashquan et la communauté innue de Natashquan, situés à l'extrémité est de la Minganie, vivent une forme d'isolement, ont un accès plus difficile aux services de base et reçoivent une offre culturelle insuffisante ;

CONSIDÉRANT QUE les activités de partage et de socialisation contribuent à briser l'isolement et à créer de nouveaux liens intergénérationnels au sein d'une communauté ;

CONSIDÉRANT QUE le développement intellectuel et artistique des jeunes favorise la réussite éducative, l'estime de soi et de saines habitudes ;

CONSIDÉRANT QUE ces questions sont liées directement à des enjeux de santé mentale ;

CONSIDÉRANT QUE la musique peut être un outil de rassemblement, d'expression et de stimulation important dans l'amélioration de la qualité de vie et que la pratique d'une activité artistique aide à développer une meilleure santé globale en contrant l'inertie ;

Il est proposé par Renée Lapierre, appuyé par Marie-Claude Vigneault et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-010

QUE la Municipalité de Natashquan, accordons notre appui à la demande de subvention ci-contre, présentée par le journal communautaire Le Portageur à la MRC de Minganie dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS). Nous partageons donc, par le biais de cette brève lettre, le désir de voir le projet se concrétiser.

10. Développement économique

- a) **Aucun sujet**

11. Ressources matérielles et immobilières

- a) **Lumière de la patinoire / Info**

Le directeur général informe les membres du conseil de la réparation à effectuer sur l'une des deux lumières de la patinoire; dû à la panne de courant qui a eu lieu dans l'allée



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

des Galets, le 20 décembre 2019. Les réparations seront effectuées par un électricien. Vérification sera faite auprès d'Hydro-Québec pour obtenir dédommagement des frais occasionnés par cette panne de courant.

12. Réseau routier et transport

- a) **Aucun sujet**

13. Urbanisme et aménagement du territoire

- a) **Aucun sujet**

14. Sécurité publique

- a) **Aucun sujet**

15. Affaires nouvelles

- a) **Retour Réunion Copacte**

Le maire suppléant dirige la discussion sur la rencontre tenue avec les représentants de la Corporation de développement Patrimonial, Culturel et Touristique en décembre, des difficultés rencontrées par cet organisme pour le financement, le manque de personnel etc. Une lettre sera adressée au président de l'organisme pour faire la lumière sur certains points relatifs au cautionnement de l'emprunt contracté en 2018.

- b) **Dossier Pointe-Parent / Info**

Le maire suppléant fait le point sur le dossier de la relocalisation de Pointe-Parent; selon toute évidence, peu de développement dans ce dossier depuis les derniers mois. Le conseiller manifeste son désir de faire avancer le dossier à titre de propriétaire d'infrastructure à Pointe-Parent.

- c) **Relation avec Hydro-Québec / Info**

Selon les informations obtenues, les rencontres prévues avec les représentants d'Hydro-Québec et la population concernant l'équipe de travail n'a pas eu lieu et aucune communication en ce sens n'a été confirmée.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.

16. Comptes à payer au 31 décembre 2019

a) Comptes à payer municipalité

Il est proposé par Alain P-Landry, appuyé par Marie-Claude Vigneault, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-011

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2019 et en autorise le paiement, selon la disponibilité.

Pour la municipalité : 63,497.76 \$

b) Comptes à payer aéroport

Il est proposé par Alain P-Landry, appuyé par Francois Mckinnon, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-012

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 décembre 2019 et en autorise le paiement, selon la disponibilité.

Pour l'aéroport : 53,007.83 \$

17. Comptes payés

a) Récapitulatif des opérations monétaires

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés dans le courant du mois de décembre 2019, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

b) Chèques conciliés

Les membres du conseil ont reçu la liste des comptes payés par chèques qui ont été émis dans le courant du mois de décembre 2019.

18. Balance de vérification

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

19. Correspondance

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance et sont avisés que la correspondance reçue est au bureau pour ceux qui veulent la consulter.

20. Période de questions

Des questions ont été posées.

21. Clôture de la séance



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN, TENUE À LA SALLE
ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL DE
NATASHQUAN, LE 13 JANVIER 2020, À 19h00.**

Il est proposé par Marie-Claude Vigneault, et résolu à l'unanimité des membres présents;

2020-013

QUE la séance soit levée à 20h07.

Jacques Tanguay
Maire suppléant

Léonard Landry
Directeur général

« Je, Jacques Tanguay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal »

Jacques Tanguay, maire suppléant